

GUIDE VAE

Procédures, différences entre certificateurs, accompagnement et check-list CFA

1. Objet et champ du guide

Ce guide concerne (A) les titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi et (B) les certifications délivrées par des certificateurs privés : titres à finalité professionnelle, certifications RNCP et, selon leur règlement, CQP.

La VAE permet de faire reconnaître des compétences acquises par l'expérience en vue d'une certification inscrite au RNCP, sous réserve des conditions et exclusions propres à la certification. Aucun seuil général d'un an d'expérience n'est exigé dans le régime actuel. Les activités doivent être en rapport direct avec les compétences visées. Une recevabilité favorable n'équivaut pas à une validation.

Attention : un organisme de formation qui prépare ou accompagne un candidat n'est pas automatiquement certificateur. L'autorité de décision appartient au certificateur et au jury compétent.

2. Vérifier la certification et identifier le bon parcours

Rechercher l'intitulé exact, le numéro RNCP, le statut de la fiche, les blocs de compétences, le certificateur, les voies d'accès et les prérequis sur France compétences. Vérifier si la certification figure au catalogue France VAE.

Si la certification apparaît sur France VAE

Le candidat peut déposer sa candidature sur vae.gouv.fr, choisir un architecte-accompagnateur de parcours (AAP) référencé ou avancer sans accompagnement. Les modalités concrètes sont précisées par le certificateur.

Si elle n'apparaît pas

Se rapprocher directement du certificateur pour connaître la procédure de droit commun, le dossier de recevabilité, les droits et coûts éventuels, les calendriers et les modalités du jury. Un accompagnement hors portail peut rester possible.

Ne jamais déduire de la seule inscription au RNCP que toutes les certifications sont actuellement accessibles via France VAE.

3. Étapes opérationnelles

Étape 1 — Information et diagnostic

Clarifier le projet professionnel ; recueillir CV, expériences salariées, indépendantes, bénévoles et justificatifs pertinents ; comparer les missions réellement exercées aux activités et blocs du référentiel.

Étape 2 — Choix du certificateur et de la certification

Documenter : code RNCP, version en vigueur, certificateur, conditions d'accès, prérequis, éventuels aménagements handicap, coûts de certification, calendrier, coordonnées et trames exigées.

Étape 3 — Dossier de faisabilité / recevabilité

Construire l'argumentaire montrant le lien entre expérience et certification. Dépôt suivant le circuit France VAE ou hors portail. Le certificateur prononce la recevabilité. Ne pas annoncer l'entrée en validation avant cet avis.

Étape 4 — Accompagnement méthodologique

Plan individualisé ; analyse des activités ; sélection de situations démonstratives ; mise en relation avec les compétences du référentiel ; constitution des preuves ; relectures méthodologiques sans rédiger fictivement à la place du candidat.

Étape 5 — Jury et épreuves

Vérifier la convocation et les exigences : dossier, entretien, mise en situation, livrables ou preuves. Le certificateur fixe les modalités et apprécie les compétences. Pour certains titres, la mise en situation sur plateau technique est déterminante.

Étape 6 — Résultat et suivi

Validation totale, partielle (blocs) ou absence de validation ; conserver la notification officielle ; définir les suites en cas de validation partielle, en respectant les prescriptions du jury.

4. Spécificités : titres professionnels du ministère de l'Emploi

S'appuyer sur le référentiel emploi-activités-compétences (REAC), le référentiel d'évaluation et le dossier professionnel (DP) applicables à la version du titre. Vérifier les activités-types/CCP et les épreuves prévues par les textes en vigueur.

Pour les titres professionnels, le dossier de validation ou dossier professionnel peut devoir être présenté au jury plutôt que téléversé comme dossier de validation préalable : respecter la notice du titre et les instructions de la session.

Vérifier avec le centre agréé : plateau technique, date, inscriptions, dossier exigé, convocation, durée des épreuves, jury habilité et mesures d'aménagement. Ne pas assimiler accompagnement VAE et habilitation à organiser les sessions.

5. Spécificités : certificateurs privés

Les référentiels et modalités de VAE varient : dossier d'expérience, portefeuille de preuves, étude de cas, soutenance, entretien de compétences, mise en situation, vérification de prérequis ou évaluation par bloc.

Demander par écrit au certificateur : règlement VAE, référentiels, modèle du dossier, calendrier, critères et méthode de recevabilité, conditions de dépôt, frais, éventuelle sous-traitance autorisée, politique d'aménagement et voies de recours.

Contrôler l'identification du titulaire de la certification RNCP et, s'il existe, du co-certificateur ; ne pas promettre une validation ni une date de jury sans confirmation.

6. Financement, qualité et cadre contractuel

Le CFA ALYDRINE est certifié Qualiopi pour la catégorie « actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience », selon les conditions du portail.

7. Check-list de suivi CFA Alydrine

- ☐ Entretien initial et besoin identifié ; ☐ RNCP / version / certificateur vérifiés ; ☐ accès France VAE ou hors portail confirmé ; ☐ diagnostic activités/blocs ; ☐ prérequis et financement vérifiés ; ☐ contrat / convention et information candidat ; ☐ décision de recevabilité archivée ; ☐ calendrier et émargements ; ☐ dossier et preuves relus ; ☐ modalités de jury confirmées ; ☐ notification du résultat ; ☐ bilan post-jury et questionnaire de satisfaction.

8. Liens et sources officiels

France VAE — <https://vae.gouv.fr/> ; étapes : <https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/etapes-parcours-france-vae/> ; espace AAP : <https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/espace-architecte-accompagnateur-de-parcours/>

Jury : <https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/comment-se-deroule-un-jury-vae/> ; Service-public (mise à jour 13 août 2026) : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2401> ; RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/